

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-6 20SGADL0116

SEANCE DU
19 NOVEMBRE 2020

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 58
<u>Date de convocation :</u> 13 novembre 2020
<u>Date d'affichage :</u> 20 novembre 2020

<u>OBJET :</u> AP/CP Barrages Captages - Ajustement de l'échéancier
--

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 70
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 70
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers :</u> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 12 • n'ayant pas donné pouvoir : 1

L'AN DEUX MIL VINGT, le 19 novembre à seize heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PR

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Bedhra MEGHERBI - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEIL

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Frédéric MARASCIA
M. VERNOCHE (pouvoir à Mme Chantal LEBEAU)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. LACOUR (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme MORAND (pouvoir à M. Charles LANDRE)
M. GOMET (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
M. DUPARAY (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. PRIET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)
M. REPY (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)
Mme COUILLEROT (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)
M. DURAND (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à M. Christian GRAND)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Pascale FALLOURD



Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relative au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Le conseil communautaire du 22 janvier 2015 a acté la possibilité de recourir à la gestion en AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) pour une partie des dépenses d'investissement.

Cette démarche a été retenue pour le programme de travaux sur les barrages et les captages, financés par le Budget annexe Eau.

Les ouvrages de prélèvement en eau brute, destinée à la production d'eau potable et industrielle, sont les suivants :

- Barrages :
 - o La Sorme, situé sur la commune de Blanzly,
 - o Saint-Sernin, situé sur la commune de Saint-Sernin-du-Bois,
 - o Martinet, situé sur la commune d'Antully,
 - o La Noue, situé sur la commune d'Antully,
 - o Haut-Rançon, situé sur la commune d'Antully, recevant les eaux des deux barrages précédents.
- Captages :
 - o Quatre prises d'eau sur quatre ruisseaux : Louvetière, Vernes de Lyre, Chevannes, et Montmaison (commune de Broye),
 - o Deux prises d'eau sur le ruisseau du Rançon, en aval des barrages de Martinet, Haut-Rançon et la Noue : Pont d'Ajoux et Haut Rançon (commune de Marmagne).

Pour rappel, l'autorisation de Programme / Crédits de Paiement envisagée concerne l'ensemble des expertises et travaux nécessaires à la mise aux normes de ces ouvrages, pour la période 2020-2023.

Pour mémoire, l'AP/CP votée lors de la séance du conseil communautaire du 19 décembre dernier était la suivante :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€ H.T.)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€ H.T.)			
			2020	2021	2022	2023
Barrages	5 647 000	EBBCB 25567	727 000	1 770 000	1 550 000	1 500 000
Captages		EBBCC 258	100 000			

Au vu de la modification du calendrier d'exécution des travaux, il est proposé d'ajuster l'autorisation de programme de la manière suivante :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€ H.T.)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€ H.T.)			
			2020	2021	2022	2023
Barrages	5 647 000	EBBCB 25567	527 000	1 870 000	1 650 000	1 500 000
Captages		EBBCC 258	100 000			

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de travaux sur les barrages et captages établie comme suit :

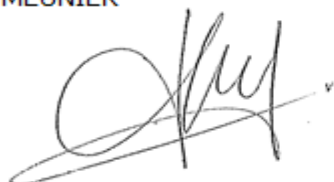
Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€ H.T.)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€ H.T.)			
			2020	2021	2022	2023
Barrages	5 647 000	EBBCB 25567	527 000	1 870 000	1 650 000	1 500 000
Captages		EBBCC 258	100 000			

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 novembre 2020
et publié, affiché ou notifié le 20 novembre 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

